

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

POST CURE THÉRAPEUTIQUE DE 2 MOIS MINIMUM

Par Profil supprimé Postée le 17/09/2014 23:04

Ma épouse est atteinte de maladie alcoolique et a essayé maintes cures et une post cure de 15 jours. Elle a besoin d'un séjour en post cure de long durée pour se soigner durablement. Quels sont les établissements de post cure ayant des durées de séjour de 2 mois et plus dans les départements 59, 62, et 02

Mise en ligne le 18/09/2014

Bonjour,

La dépendance à l'alcool se manifeste au niveau physiologique à travers des symptômes de manque physique (tremblements, sueurs, malaise...) et par une dépendance psychologique qui induit des angoisses et une obsession de boire. Grâce aux cures de sevrage que votre conjointe a suivies, elle a pu se délivrer des symptômes de manque physique mais non de sa dépendance psychologique qui est plus longue à traiter. Il peut exister deux types d'accompagnement après une cure de sevrage : la post cure longue, mais également la possibilité de bénéficier de consultations de soutien psychologique dans un centre de soins en addictologie.

Nous vous proposons des adresses de centre de post-cure long dans les départements que vous nous avez demandés. Si par ailleurs, vous vouliez trouver un centre de soins en addictologie pour des consultations de soutien psychologique, vous pouvez trouver ces adresses dans notre rubrique « s'orienter », il s'agit de CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie). Les consultations y sont confidentielles et gratuites.

Sachez que ces centres proposent également un soutien à l'entourage, à la famille, qui peut bénéficier d'un soutien psychologique et de conseils concernant le positionnement le plus adapté vis-à-vis de la personne dépendante. Ce soutien est utile car le comportement d'une personne dépendante peut être déroutant et source de souffrance.

Enfin, nous vous conseillons de consulter également, le site « alcool info service », où vous pourrez trouver des articles sur le problème de la dépendance et des conseils pour soutenir les personnes concernées par ces difficultés.

Nous espérons que vous trouverez les professionnels pour vous soutenir dans cette épreuve et nous vous souhaitons bon courage.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE APTE-AIDE ET PRÉVENTION DES TOXICO-DÉPENDANCES PAR L'ENTRAIDE - SSR MAISON DE KATE

2 rue du général Dutour de Noirofosse
02880 BUCY LE LONG

Tél : 03 23 72 22 80

Site web : www.aurore.asso.fr/nord-est/ssr-maison-de-kate

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Permanence téléphonique : 24h sur 24 (accompagnant présent de 9h à 17h, la ligne est basculée vers l'infirmier après 17h).

Voir la fiche détaillée

CENTRE THÉRAPEUTIQUE RÉSIDENTIEL COLLECTIF DU CÉDRAGIR

24, rue de Verdun
59890 DEULEMONT

Tél : 03 20 39 20 12

Site web : www.cedragir.fr/page-0-0-0.html

Centre : 7j/7, 24h/24

COVID -19 : Mise à jour AOUT 2022: la vaccination est demandée. Elle peut s'effectuer dans la structure au besoin.

Voir la fiche détaillée

CENTRE D'ACCUEIL ET DE RÉHABILITATION DES DÉPENDANCES

**21 route du Val Joly
Hôpital départemental de Felleries Liessies Pavillon B
59740 FELLERIES**

Tél : 03 27 56 75 27

Site web : urlz.fr/dEDR

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30.

COVID -19 : Mise à jour du 26/08/2020 : Réouverture complète du service avec test COVID à l'entrée en post-cure et port du masque les 2 premières semaines.

[Voir la fiche détaillée](#)